

Novembre 2011

no1

## La Commission d'Avenir Social des délégués d'institutions sociales vaudoises

La Commission des délégué-e-s d'AvenirSocial a comme principal objectif d'offrir une plateforme d'échange et de discussion aux professionnels du secteur social.

Elle permet de mettre en réseaux les professionnels des différentes institutions vaudoises (handicap, jeunes, ...etc.).

Cette plateforme permet à chaque délégué d'institution de présenter son institution et d'échanger sur certaines problématiques générales et particulières.

### **POURQUOI CE BULLETIN D'INFORMATION ?**

Tout au long de cette dernière année, une préoccupation majeure émerge de cette Commission :

### **SITUATION DE LA FUTURE CCT UNIQUE SOCIAL ?**

La demande d'information et de communication sur l'état d'avancement de la CCT unique social devient de plus en plus pressante.

Lors de la dernière réunion de la Commission des délégués, la décision de diffusion d'un bulletin d'information concernant les différentes problématiques et situations de la CCT unique social a été acceptée.

### **Historique de la CCT unique en quelques lignes:**

Pour rappel: aujourd'hui trois conventions collectives gèrent le secteur AVOP, elles concernent les MSP, les éducateurs et les enseignants spécialisés; depuis 2009, des négociations sont en cours pour une convention collective unifiée garantissant des conditions de travail et de rémunération pour tout le personnel des institutions sociales, dans le souhait d'harmoniser les conditions de travail de l'ensemble du personnel. Un bulletin d'information Objectif CCT social est à disposition sur notre site

## La CCT unique, aujourd'hui ... et demain ??

### A quoi nous en sommes ?

Les négociations continuent...

Son application est prévue en 2013.

Une série d'aménagements concernant les minima salariaux ainsi que les heures de travail sont en voie d'application dans l'ensemble des institutions. Ces mesures ont surtout concerné les veilleurs et les auxiliaires.

Une délégation paritaire a été reçue par les Conseillers d'Etat Anne-Catherine Lyon et Pierre-Yves Maillard fin juin. Il a été affirmé la volonté étatique d'une CCT unique social dans le parapublic et l'assurance que les conditions conventionnelles existantes ne seraient pas péjorées.

### QUELS ENJEUX DEMAIN ?

Une Commission technique a été créée afin de travailler sur les différents systèmes de classification existant en Suisse romande (GE, FR, VS, JU, NE) : un premier consensus semble émerger concernant une classification qui priorise la formation professionnelle. Une classification basée sur la fonction et non le poste.

L'intégration de critères tels que la pénibilité, les horaires en internat et les salaires à l'embauche sont une préoccupation de la plateforme des travailleurs qui négocie et suit de près les travaux de la Commission technique.

La présentation de cette étude se fera d'ici la fin de l'année. Le groupe de travail paritaire indiquera la méthode de classification que les partenaires auront choisie.

### Contact:

Ana Bel Martinez Rossel

[www.avenirsocial.ch](http://www.avenirsocial.ch)

021 329 08 30

ave Eglise Anglaise 6

1006 Lausanne

courriel:

[ana-bel.martinez@avenirsocial.ch](mailto:ana-bel.martinez@avenirsocial.ch)

La prochaine commission des délégués se réunit

le 17 janvier 2012 de

18h30 - 20h dans nos locaux